

LA PIERRE & L'ÉCRIT

**Revue d'histoire
et du patrimoine
en Dauphiné**





MEMBRES BIENFAITEURS

• ASSOCIATION DOMAINE DE SASSENAGE, 38360 SASSENAGE • MME BOIS-DELATTE MARIE-FRANÇOISE, 38000 GRENOBLE • M. BONNET FRANÇOIS, 38250 VILLARD-DE-LANS • MME BÉROUGEON ANNE, 26100 ROMANS • MME BRUN MARIE-FRANCE, 38610 GIÈRES • MME CAPELLI-VICHERD CHRISTINE, 38000 GRENOBLE • M. CARDIN GÉRARD, 38970 CORPS • M. CHAGNY ROBERT, 38100 GRENOBLE • M. COPONAT DENIS, 69680 CHASSIEU • M. DAILLE PIERRE, 73000 JACOB-BELLECOMBETTE • M. DELLA-VEDOVA GILLES, 38000 GRENOBLE • M. FAVIER RENÉ, 38100 GRENOBLE • M. GIRAUD THIERRY, 38150 SALAISE-SUR-SANNE • M. GRENOUILLER JEAN-FRANÇOIS, 69007 LYON • M. JOUFFRAY JEAN-CLAUDE, 38080 SAINT-ALBAN-DE-ROCHE • MME LUCET JEANINE, 38330 SAINT-NAZAIRE-LES-EYMES • MME MALLARET MARIE-REINE, 38000 GRENOBLE • MME MAZARD CHANTAL, 38950 QUAIX-EN-CHARTREUSE • MME MOKRANI MARIE-CLAUDE, 68100 MULHOUSE • M. MOYROUD RAYMOND, 69200 VÉNISSIEUX • M. SAINTE-MARTINE ALAIN, 38000 GRENOBLE • MME SARDINA CHRISTIANE, 38100 GRENOBLE • M. VARENNES BRUNO, 38114 ALLEMOND • M. VERDIER RENÉ, 38240 MEYLAN • MME VIALLET HÉLÈNE, 38400 SAINT-MARTIN-D'HÈRES •

Illustration de couverture : Le château de Montfort à Crolles. © Hélène Schricke



*Ouvrage édité avec la participation
de l'association Patrimoines de l'Isère
et du Conseil départemental de l'Isère.*

Directrice de publication : Ségolène Marbach

Directeur de rédaction : René Verdier

Relecture : Eline Susset

Mise en page : Soft Office

Achévé d'imprimer en novembre 2024

sur les presses les presses d'Isiprint – 93120 La Courneuve

Dépôt légal : novembre 2024 – N° d'impression : 202411.0033

Imprimé en France – Isiprint est titulaire de la marque Imprim'Vert®

© Presses universitaires de Grenoble, novembre 2024

15, rue de l'Abbé-Vincent – 38600 Fontaine

www.pug.fr

ISBN 978-2-7061-5402-7 – ISSN 1248-9166

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2° et 3° a, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

Éditorial

L'inventaire des fortifications de l'Isère et son devenir

Ce numéro de la revue *La Pierre et l'Écrit* est consacré aux fortifications sous toutes leurs formes : sites de hauteur du haut Moyen Âge, mottes et fortifications de terre, châteaux de pierre, bâties et fortifications secondaires, bourgs fortifiés, maisons fortes, en Isère et dans le Dauphiné. Ce volume vient enrichir une exposition sur le même sujet, présentée au musée de l'Ancien Évêché à Grenoble de novembre 2024 à septembre 2025. Il s'agit de donner à voir au plus large public les résultats et les questionnements actuels des chercheurs, archéologues et historiens, sur un sujet débattu depuis des lustres.

Pour se limiter à l'évocation des travaux contemporains sur le Moyen Âge et ses fortifications, c'est avec la question des mottes castrales – tertres en terre entourés de fossés et de levées et portant des structures en bois – que les interrogations ont commencé : dans les années 1970, on pensait que ce type de site n'existait qu'en Europe du Nord. On en connaît désormais des dizaines en Isère, même si leur datation n'est pas toujours assurée. On s'est également penché sur les plus hautes périodes et la fouille de Larina (Hières-sur-Amby), menée entre 1977 et 1995, constitue encore aujourd'hui un exemple de référence de ce type de site de hauteur, occupé entre les v^e et viii^e siècles et relevant de la puissance publique. À Colletière (Charavines), les fouilles subaquatiques et les études paléo-environnementales ont permis de cerner un village fortifié bâti au bord du lac de Paladru au tournant de l'an mil. Puis, suivant les orientations de la recherche au niveau national, on revisita les vestiges des châteaux de pierre, qui avaient depuis bien longtemps attiré l'attention des érudits, en mettant en œuvre de nouvelles méthodes d'approche : relevés topographiques précis permettant des comparaisons, archéologie du bâti pour les vestiges en élévation, datation par dendrochronologie lorsque du bois est conservé, fouilles stratigraphiques (Bressieux). Les bourgs castraux, fortifiés ou non, les villes neuves aux plans de voirie réguliers, les résidences de la petite noblesse vinrent encore enrichir le corpus.

Aujourd'hui, le programme collectif de recherche (PCR) intitulé « Fortifier les Alpes au Moyen Âge, v^e-xvi^e siècles, du Rhône à la Durance » – programme scientifique de recherche interrégional – associe des universitaires, des archéologues et des historiens du Moyen Âge pour la région concernée. L'équipe ainsi rassemblée se fixe des thèmes de réflexion partagée ; elle a organisé deux journées d'études ouvertes aussi

bien aux chercheurs, aux étudiants qu'au plus large public. L'une a été consacrée aux bâties (« Bastida », décembre 2020) pour tenter de mieux comprendre le sens de ce vocabulaire appliqué, d'une part, aux fortifications nées des conflits entre Dauphiné et Savoie et, d'autre part, à des fortifications secondaires d'un tout autre type et signification dans le sud de la zone. La seconde rencontre présentait l'actualité de la recherche (octobre 2022), dans une perspective de comparaison avec les régions avoisinantes.

Le département de l'Isère est fortement – et depuis longtemps – engagé dans le secteur culturel et notamment pour la connaissance, la protection et la valorisation du patrimoine. Dans cette perspective d'amélioration de la connaissance et de sa transmission aux habitants, un certain nombre d'inventaires ont été menés. D'abord sous le nom d'« Archéologie chez vous », puis de « Patrimoine en Isère », ces opérations portaient sur un petit secteur géographique, d'un canton à une communauté de communes. La dernière réalisation a concerné le Pays voironnais, dont l'exposition a circulé courant 2018, accompagnée d'une riche publication. Depuis 2019, le service du Patrimoine culturel s'est tourné vers la réalisation d'inventaires thématiques ; le premier traitait des fortifications du territoire isérois. Il s'agissait de dresser un bilan de plus de quarante années de recherches... Ce premier travail de mise à plat des données a consisté simplement à reprendre, rassembler et mettre aux normes les informations déjà existantes. Pour chaque site, une fiche de synthèse a été rédigée, accompagnée de toutes les informations disponibles : extrait de la carte IGN au 1:25 000 pour la localisation, dépouillement des fonds iconographiques, notamment grâce au site Internet de la bibliothèque municipale d'études de Grenoble (PaGella), liste des sources d'archives consultées ou encore à voir, transcription de textes anciens, plans et relevés archéologiques... Tous les rapports non publiés, de fouilles ou d'études, notamment ceux concernant des datations par dendrochronologie, menées sur une vingtaine d'édifices, ont été scannés et seront accessibles en ligne. La base de données rassemblant ces informations est consultable via le portail des collections du département.

Ensuite ? Beaucoup de recherches restent à mener. Bien des sites sont encore à étudier selon les méthodes les plus récentes, sans même parler de les fouiller. Sur le plan archéologique, tous les édifices encore conservés mériteraient une approche renouvelée. De nos jours, l'analyse des relevés par laser aéroporté, les possibilités offertes par la photographie 3D pour l'étude des élévations, le recours à des relevés topographiques plus précis, ou encore les perspectives qu'ouvrent les méthodes de prospection géophysique, laissent espérer la réalisation de monographies approfondies et à la hauteur de la recherche la plus récente. Bien des textes anciens (conservés aux Archives départementales de l'Isère pour la plupart) demeurent encore à étudier de près : l'enquête de 1339 n'est toujours pas publiée, les comptes

de châtelainie sont loin d'avoir tous été dépouillés, tout comme les visites des maîtres des œuvres. Seule la réalisation de travaux de recherches pointus, site par site, permettra par la suite de mener les synthèses dont nous manquons encore. Espérons que les articles rassemblés dans ce recueil fournissent une idée de ce que doit être une recherche persévérante et de qualité. ⚙️

*Anouk Clavier
Anciennement archéologue au département de l'Isère,
conservatrice du patrimoine*

Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans la cité de Vienne (iv^e-viii^e siècles)

Premiers résultats, méthodes et perspectives de recherche

Charles-David Rosa-Matton¹

Les connaissances relatives à l'habitat de hauteur du premier Moyen Âge font l'objet d'un renouvellement constant depuis les deux dernières décennies. Relancées par Laurent Schneider, les recherches sur le phénomène du perchement de l'habitat ont permis d'ouvrir (de rouvrir) la réflexion sur ces établissements, longtemps considérés comme des refuges temporaires liés à l'instabilité politique de la fin de l'Empire romain d'Occident. Elles ont révélé la variabilité de fonctions et de statuts de ces sites, ainsi que leur participation active aux transformations qui affectent les territoires des cités antiques, au moment où se développent les premiers évêchés². L'impact majeur de ces découvertes dans la compréhension de la transition entre la fin de l'Antiquité et le début du Moyen Âge a provoqué un engouement durable, qui s'est traduit par une multiplication de programmes

1. ENS de Lyon – Ciham UMR 5648 – Histoire, archéologie, littératures des mondes chrétiens et musulmans médiévaux

2. Laurent Schneider, « Entre Antiquité et haut Moyen Âge: tradition et renouveau de l'habitat de hauteur dans la Gaule du Sud-Est », *Paul-Albert Février de l'Antiquité au Moyen Âge, Actes du colloque de Fréjus, 7 et 8 avril 2001*, Michel Fixot (dir.), Marseille, Publications de l'université de Provence, 2004, p. 173-200.

de recherches sur le sujet³. Bien que ce renouvellement des connaissances ait été fécond à l'échelle de la France, d'évidentes disparités régionales et départementales persistent. Le territoire de l'ancienne cité de Vienne, du nom de sa capitale, fait preuve d'un certain retard par rapport à cet objet d'études.

C'est dans la perspective d'en connaître davantage sur ce phénomène, tout comme sur les relations qu'il entretient avec les autres formes d'occupation et d'exploitation du sol dans le territoire viennois, qu'une recherche de master a été engagée en 2021⁴. Celle-ci fut guidée par quelques questions maîtresses : quelle est la chronologie de ces sites ? Quel est leur statut ? À qui peuvent-ils appartenir ? Qui en a commandité la construction ? Quelles sont les formes et les fonctions de ces sites dans l'espace viennois ? Quel rôle ont-ils joué dans la christianisation des campagnes viennoises ? Cet article, qui découle de ce master centré sur les IV^e-VIII^e siècles, a pour but de présenter quelques résultats préliminaires à propos des sites de hauteur du Viennois.

Cadre de l'étude

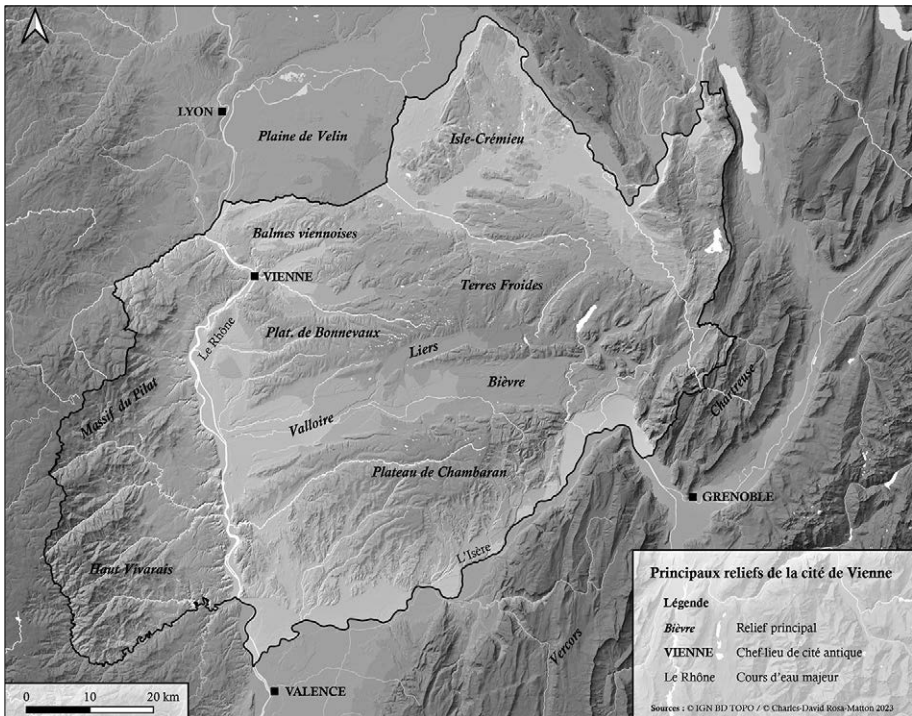
Contexte géographique

Le cadre géographique de cette étude s'inscrit dans une zone située entre les Alpes et le Massif central, fortement marquée par le couloir rhodanien (ill. 1). Les paysages du Viennois sont principalement composés d'une succession de plaines (Liers, Bièvre-Valloire) et de zones de basses et moyennes montagnes : Les Balmes viennoises, à l'est de Vienne ; les Terres froides, entre la vallée du Liers et le plateau calcaire de l'Isle-Crémieu ; les plateaux de Bonnevaux (au nord de la Valloire) et de Chambaran (séparant la Bièvre du Bas Grésivaudan). Cet espace est circonscrit, d'une part, par la haute vallée du Rhône et, d'autre part, par la vallée du Bas-Grésivaudan, suivant le cours de l'Isère. À l'est du territoire, les massifs de Chartreuse et du Vercors ont peut-être offert une délimitation naturelle entre les cités de Vienne et de Grenoble. Ces différents paysages ont joué un rôle certain dans l'organisation du peuplement de la région, que l'on peine à mesurer pour les périodes anciennes.

3. Damien Martinez, « De la cité Arverne au diocèse de Clermont : Topographie ecclésiastique, fortifications et peuplements de l'Auvergne entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge (v^e-x^e siècles) : une approche archéologique », thèse de doctorat, Clermont-Ferrand, université Clermont Auvergne, 2017, 3 vol., 1 628 p. ; David Billoin, « L'habitat perché et le peuplement entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge dans le massif Jurassien (iv^e-ix^e siècle) », thèse de doctorat, Montpellier, université Paul-Valéry Montpellier 3, 2020, 3 vol., 2 251 p.

4. Charles-David Rosa-Matton, « Archéologie des campagnes de la cité de Vienne (iv^e et viii^e s.) : transformations de l'occupation du sol entre Antiquité tardive et haut Moyen Âge », Lyon, université Lumière Lyon 2, 2023, 3 vol., 329 p.

III. 1. Principaux reliefs de la cité de Vienne.

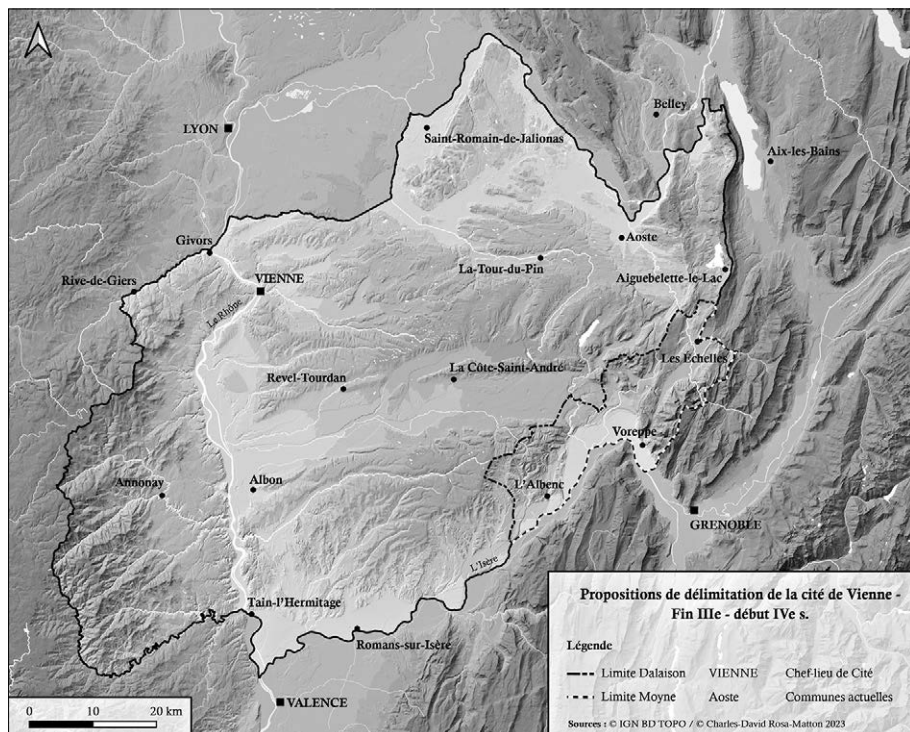


La cité viennoise au Bas-Empire

Dans l'état actuel de nos connaissances, il semblerait que la délimitation territoriale de la cité viennoise ait été l'objet de profonds changements lors de l'Antiquité tardive, fort probablement en lien avec la réforme tétrarchique de Dioclétien et Maximien, dans l'intervalle entre 285 et 306⁵. Cette réforme administrative aurait eu pour conséquence une réorganisation de l'ancienne cité des Allobroges en trois cités distinctes : Vienne, Grenoble et Genève. Une relecture des travaux portant sur les limites de la cité viennoise a permis de proposer une emprise territoriale couvrant la superficie d'environ 530 communes actuelles (environ 6 212 km²), dont une majorité se trouve en Isère (ill. 2). Ce territoire, situé au nord de la province sénatoriale de Narbonnaise, devait sans doute connaître un important phénomène de perchement de l'habitat dès la fin de l'Antiquité. En effet, sa topographie et sa situation géographique au sein des Gaules étaient favorables à ce type d'investissements, particulièrement le long des axes navigables (le Rhône, l'Isère), et des voies terrestres importantes qui la jalonnaient (*Via Agrippa*, voie Lyon-Italie, par exemple).

5. Michel Christol, « Création de cités et réorganisations provinciales en Gaule méridionale au début de l'Antiquité tardive », *Cahiers du Centre Gustave Glotz*, Paris, De Boccard, vol. 21, 2010, p. 89-107.

III. 2. Propositions de délimitation de la cité de Vienne (fin III^e-début IV^e siècle).



Quelques éléments de réflexion historiographique

L'habitat de hauteur, qu'il soit fortifié ou non, est un phénomène ancien. Il n'est pas spécifique à la période envisagée dans cet article, soit du IV^e au VIII^e siècle de notre ère. L'habitat perché dans les zones de basse et de moyenne montagne est effectivement attesté dès l'âge du Bronze (-2300 à -800), et donna lieu aux « premières formes de ville à la fin de l'âge du Fer » (-800 à -50)⁶.

Essor de la recherche sur les sites de hauteur en France

La recherche sur les habitats perchés a commencé à la fin du XIX^e siècle, à la faveur d'un engouement nationaliste qui s'intéressait aux sites de hauteur protohistoriques (*oppida*)⁷. Cette impulsion initiale n'a cependant pas percolé sur les occupations

6. Damien Martinez, Amélie Quiquerez, « Introduction. L'habitat de hauteur entre Protohistoire et haut Moyen Âge : regards croisés », *Approche diachronique des sites de hauteur : des âges des Métaux, de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, Damien Martinez, Amélie Quiquerez (dir.), Dijon, Artheis Éditions, 2023, p. 6.

7. *Ibid.*, p. 5.

tardo-antiques et alto-médiévales. En effet, il faut attendre la seconde moitié du xx^e siècle pour que des chercheurs s'intéressent à ce phénomène pour ces périodes. Il faut souligner les rôles novateurs de Gabriel Fournier pour l'Auvergne⁸ et de Paul-Albert Février pour le Midi méditerranéen⁹, au cours des années 1960-1970. Leurs réflexions proposent de voir ces habitats perchés comme des éléments importants du paysage antique tardif, jouant un rôle dans les transformations du peuplement des premiers siècles du haut Moyen Âge. À partir du milieu des années 1970, les recherches sur les fortifications médiévales vont être accaparées par les problématiques en lien avec l'essor de la féodalité et la « mutation » de l'an mil. Entre les années 1970 et 2000, différentes interprétations de la genèse et des formes de la structuration du peuplement médiéval, parmi lesquelles on peut souligner l'*incastellamento* de Pierre Toubert et l'« encellulement » de Robert Fossier, ont donné lieu à de vifs débats autour de la question de la « naissance du village »¹⁰. Pour le territoire viennois, cette concentration de la recherche sur le « second Moyen Âge » se double d'une activité centrée sur les cités de Lyon, Vienne, Grenoble et Valence.

Un renouveau de la recherche depuis les années 2000

Au seuil des années 2000, Laurent Schneider donne un souffle nouveau à la recherche sur ces *castra*, *castella* et *oppida* (ainsi nommés dans les textes de l'époque et plus tardifs). Ses campagnes de fouille engagées sur les *castra* du Roc de Pampelune (dans l'Hérault) et de La Malène (en Lozère) ont permis de prouver que ces sites de la fin de l'Antiquité avaient été construits avec une vision pérenne de l'occupation du territoire¹¹. Le mobilier archéologique découvert sur ces sites (céramiques, monnaies), les activités artisanales, puis la présence d'églises en leur sein (dont au

8. Fabien Delrieu (et al.), « Approche comparative de l'occupation des sites de hauteur en Auvergne (Bronze final III/premier âge du Fer et Antiquité tardive/haut Moyen Âge) : chronologie, formes, dynamiques spatiales et paysagères à l'échelle d'un territoire », *Approche diachronique des sites de hauteur : des âges des Métaux, de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, Damien Martinez, Amélie Quiquerez (dir.), Dijon, Artheis Éditions, 2023, p. 16.

9. Laurent Schneider, « Entre Antiquité et haut Moyen Âge [...] », *art. cit.*, p. 173 ; Paul-Albert Février, « Problèmes de l'habitat du Midi méditerranéen à la fin de l'Antiquité et dans le haut Moyen Âge », *Jahrbuch des römisch-germanischen Zentralmuseums Mainz*, Mainz, vol. 25, 1978, p. 41.

10. Pierre Toubert, *Les structures du Latium médiéval. Le Latium méridional et la Sabine du ix^e à la fin du xiv^e siècle*, 2 vol., Rome, École française de Rome, 1973, 1 500 p. ; Robert Fossier, *Enfance de l'Europe (x^e-xiv^e siècle). Aspects économiques et sociaux. I : L'homme et son espace ; II : Structures et problèmes*, Paris, Presses universitaires de France, 1982, 2 vol., 1 125 p. ; Robert Fossier, *Hommes et villages d'Occident au Moyen Âge*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1992, 525 p. ; Magali Watteaux, « À propos de la "naissance du village au Moyen Âge" : la fin d'un paradigme ? », *Études rurales*, vol. 3-4, n^{os} 166-167, 2003, p. 307-318.

11. Laurent Schneider, « Le château avant le château ou le défi réel du temps long (vi^e-xi^e siècles) : quelques repères en guise d'introduction », *Patrimoines du Sud*, Toulouse-Montpellier, n^o 10, août 2019, p. 1-29.

moins une avec un baptistère¹²) permettent de constater que ces habitats étaient bien ancrés dans les réseaux de peuplement locaux et dans les réseaux commerciaux de moyenne à longue distance. On reconnaît désormais que ces sites pouvaient être de véritables centres de pouvoir locaux, participant activement à la politique des royaumes romano-germaniques, ainsi qu'à la christianisation des campagnes. Après des décennies de recherches sur les fortifications des dix siècles du Moyen Âge, on conçoit aussi que nombre de ces *castra* du Moyen Âge central se sont implantés sur ceux de l'Antiquité tardive, ne laissant de ces occupations que quelques indices archéologiques.

L'important travail de synthèse de L. Schneider a également permis de proposer les premières tranches chronologiques relatives à la restructuration de l'habitat rural entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge dans le sud-est de la Gaule¹³. On observe d'abord une phase d'abandon de *villae* gallo-romaines entre les II^e et IV^e siècles, dont celles qui subsistent se réorganisent autour de quelques grands domaines ayant des dimensions palatiales¹⁴. Ensuite, on assiste à une phase de perchement d'un habitat fortifié aux IV^e-VI^e siècles, selon quatre grands cas de figure : des forteresses militaires publiques ou privées, des bourgades paysannes, des agglomérations avec lieux de culte et des habitats élitaires¹⁵. Ces sites peuvent s'installer dans la filiation des anciens *oppida* protohistoriques (les réinvestir ou s'implanter sur une colline voisine), ou bien dans des terroirs nouveaux (*ex nihilo*). Puis les sites n'ayant pas donné lieu à des occupations plus tardives connaissent une phase d'abandon au cours des VI^e-VIII^e siècles. Depuis ces travaux fondateurs, les terrains d'investigation sur les habitats de hauteur fortifiés des différentes périodes se sont multipliés, au point où on les questionne désormais de manière thématique, sur plusieurs millénaires¹⁶.

Recherche sur les sites de hauteur fortifiés du Viennois (IV^e-VIII^e siècles)

Dans l'état actuel de nos connaissances, la recherche sur l'habitat de hauteur fortifié de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge semble très récente dans le Viennois. Mis à part les fouilles de Larina (dont il sera question plus loin), on aurait pu jusqu'à récemment reprendre mot pour mot le constat que tirait Laurent

12. Laurent Schneider, « Entre Antiquité et haut Moyen Âge [...] », *art. cit.*, p. 13.

13. Laurent Schneider, « Structures du peuplement et formes de l'habitat dans les campagnes du sud-est de la France de l'Antiquité au Moyen Âge (IV^e-VIII^e siècle) : essai de synthèse. », *Gallia*, vol. 64, n° 1, 2007, p. 11-56.

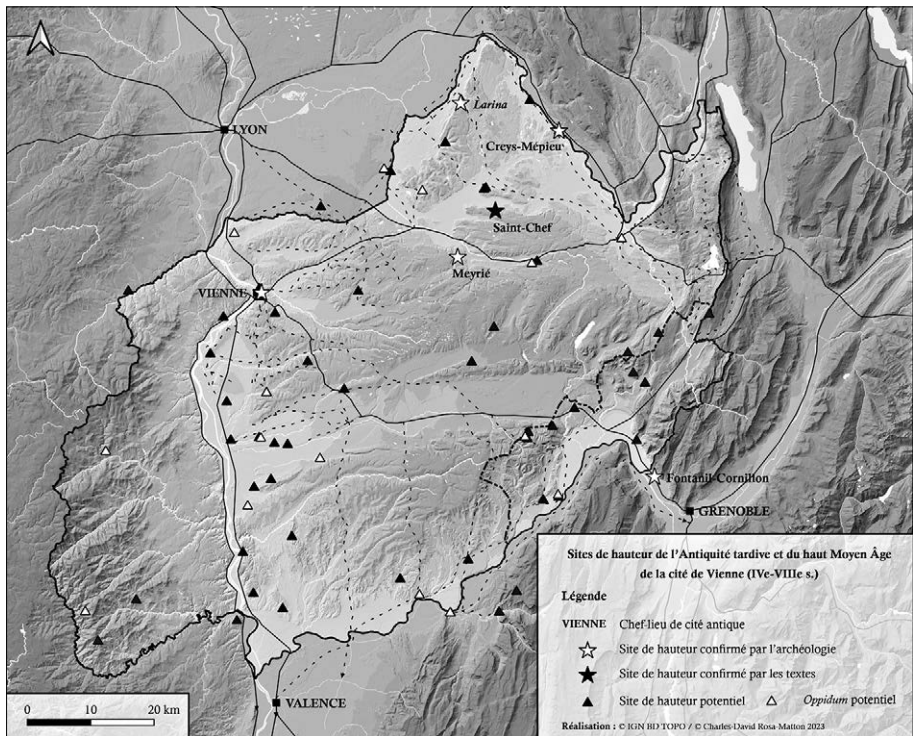
14. Christophe Pellecuer, Claude Raynaud, « Loupian (Hérault) : Les Prés-Bas », *Archéologie du Midi médiéval*, vol. 32, n° 1, 2014, p. 50-51.

15. Laurent Schneider, « Entre Antiquité et haut Moyen Âge [...] », *art. cit.*, p. 175-176.

16. Damien Martinez, Amélie Quiquerez (dir.), *Approche diachronique des sites de hauteur : des âges des Métaux, de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge*, Dijon, Artheis Éditions, 2023, 140 p.

Schneider de la situation française en 2004, en se référant aux recherches de Paul-Albert Février : « Vingt ans plus tard, admettons que, sur ce thème, l'enquête n'a curieusement guère avancé et que bien des aspects du phénomène de perchement de l'habitat à la fin de l'Antiquité et dans le très haut Moyen Âge n'ont toujours pas été explorés¹⁷. » Contrairement à cet état des lieux du début des années 2000, nous possédons maintenant plusieurs études sur le peuplement du territoire qui prennent en compte les IV^e-VIII^e siècles, effectuées à l'échelle d'anciennes cités romaines¹⁸. De plus, les connaissances sur l'habitat rural ont connu un net développement depuis les débuts de l'archéologie préventive, bien que les sites perchés soient la majorité du temps documentés par des fouilles programmées (prospections thématiques et fouilles).

III. 3. Sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge de la cité de Vienne (IV^e-VIII^e siècles).



17. Laurent Schneider, « Entre Antiquité et haut Moyen Âge [...] », *art. cit.*, p. 173-174.

18. Amaury Gilles, *Vivre et produire dans les campagnes de la colonie de Valence : I^{er} siècle av.-VI^e siècle apr. J.-C.*, Lyon, Éditions Mergoïl, 2016, 683 p.; Damien Martinez, *op. cit.*, 2017; David Billoin, *op. cit.*

Découverte de peintures médiévales dans l'église de Venon

Marylène Marchand

Le village de Venon dans l'Isère était surtout connu pour la beauté de son paysage et de son chêne plusieurs fois centenaire, qui occupe une position de sentinelle perchée sur la colline au-dessus de l'agglomération grenobloise. Mais, si le paysage fait partie intégrante du patrimoine venonais, la découverte de deux décors médiévaux dans le chœur de l'église paroissiale a conduit tous les acteurs du patrimoine à poser un regard neuf sur cette petite commune, sur son église et sur son histoire.

L'édifice

L'église de Venon, sur la place de l'église-mairie, au hameau de la Chappe, représente le cœur d'une commune constituée de plusieurs hameaux égrenés le long de ses huit kilomètres de route principale. En raison de sa situation en « avant-scène » sur le balcon du massif de Belledonne, le village surplombe l'agglomération grenobloise et la vallée du Grésivaudan. Le panorama depuis le parvis de son église est exceptionnel.

La présence d'une première église à Venon est attestée au début du XII^e siècle dans le premier pouillé de l'Église de Grenoble, dit « de saint Hugues », daté de 1100 environ. L'« *Ecclesia de Venone* » paie à l'époque une taxe de 6 deniers¹. Mais nous n'avons aucune trace archéologique ni aucun descriptif de cette toute première église. Alors qu'il est attesté que l'évêque de Grenoble possède une demeure à Venon en 1328², aucune mention de l'église de Venon n'a été trouvée dans les comptes rendus des six visites pastorales effectuées dans le diocèse de 1340 à 1428. Le premier compte rendu de visite pastorale retrouvé est celui de Siboud Alleman en 1455, mais il ne contient aucun descriptif du bâtiment. Les archéologues posent

1. Jules Marion, *Cartulaires de l'église cathédrale de Grenoble dits Cartulaires de saint Hugues*, Paris, 1869, p. 190.

2. Ulysse Chevalier, *Regeste dauphinois*, n° 24291 – Auvergne (abbé), *Cartulaire des Écouges*, Grenoble, 1865, 142 (à 1338), 161.

pour hypothèse que le chœur actuel est déjà une reconstruction de ce bâtiment plus ancien entièrement disparu.

Seules deux tables d'autel découvertes plus récemment, dont l'une dans une cavité sous le maître-autel actuel, témoignent probablement de cette période ancienne. En effet, cette dernière présente une typologie propre aux tables d'autel du haut Moyen Âge avec un encadrement ourlé; sur l'autre, beaucoup plus grande, cinq croix pattées de consécration sont gravées au centre et aux quatre coins de la face supérieure, une typologie généralement un peu plus tardive, à partir du XII^e siècle³. Ce sont les mesures de l'édifice, fournies par les visites pastorales en 1763 et en 1776, et le plan dressé en 1856 qui autorisent la restitution d'un édifice d'époque médiévale pourvu d'une nef étroite prolongeant le chœur actuel, ensemble en place jusqu'en 1857.

L'église actuelle est l'aboutissement de nombreux remaniements. Elle possède un chœur médiéval; sa nef a été élargie et entièrement rebâtie entre 1857 et 1872. Enfin, on lui adjoint en 1874 une travée destinée à porter la tribune et intégrant le clocher. Voûté sur croisée d'ogives, le chœur mesure 5 mètres de profondeur par 4,80 mètres de large, il est éclairé par trois fenêtres à double ébrasement placées au centre de chacune des parois.

Des travaux de restauration de l'édifice à la découverte de peintures médiévales

À la fin du XX^e siècle, l'intérieur de l'église, couvert de badigeons sans intérêt, ne présentait à première vue pas de caractères anciens et n'avait retenu l'attention d'aucun des acteurs du patrimoine isérois. L'église n'avait d'ailleurs pas été citée dans l'*Inventaire du Pays de Domène* réalisé par la Conservation du patrimoine de l'Isère en 1995. Son état était pitoyable : humidité dans les murs, fissures, peintures défraîchies, absence de chauffage, d'éclairage... Les paroissiens se posaient la question de la poursuite de l'activité religieuse dans de telles conditions...

C'est alors que s'est constituée, en 1996, une association qui s'est donné pour mission la restauration de l'église: Venon, paysage et patrimoine. À partir d'un projet global de restauration réalisé par l'architecte Jean-Marie Sibillot et des préconisations d'un rapport technique demandé par la municipalité Chapuis, des travaux furent entrepris progressivement par l'association et par la municipalité en accord avec la paroisse et la commission d'art sacré représentant le diocèse. En 2009, l'association décida de faire réaliser dans le chœur une étude stratigraphique des couches de peintures, à la recherche d'un éventuel décor ancien caché. Un

3. Augustine Berger, recherches en cours pour un mémoire de master d'histoire de l'art de l'université Grenoble-Alpes, sous la direction de M. Pierre Martin, maître de conférences en histoire de l'art et archéologie du Moyen Âge central.

événement majeur vint alors modifier le regard de tous sur l'église de Venon : la découverte, sous le badigeon superficiel, de deux couches de peintures médiévales estimées des ^{xiv}^e et ^{xv}^e siècles et d'une autre plus récente datée du ^{xix}^e siècle.

L'enthousiasme créé par cette découverte entraîna la mobilisation de tous : la municipalité et le département pour le financement de la restauration, l'association pour les recherches historiques, les services du patrimoine pour les interventions archéologiques et l'accompagnement scientifique des recherches en la personne de madame Anouk Clavier, conservatrice et archéologue, et enfin les historiens d'art, en la personne de madame Dominique Rigaux pour la restauration et madame Rivière Ciavaldini de l'université Grenoble Alpes pour l'interprétation des décors.

Les recherches historiques

La découverte des peintures médiévales témoignait d'un passé jusqu'alors méconnu et les recherches historiques menées à la suite de cette découverte par l'association ont abouti à la restitution d'une histoire qui peut contextualiser la réalisation des trois décors.

À Venon, au Moyen Âge, point de château fortifié avec un seigneur comme ceux décrits dans la vaste étude « Châteaux forts en Isère » lancée par le Département de l'Isère, mais un château épiscopal aujourd'hui disparu et révélé par les comptes rendus des visites pastorales.

Au fil des textes d'archives retrouvés, il apparaît en effet que l'histoire de Venon au Moyen Âge s'insère dans le contexte historique complexe de la grande province du Dauphiné dont les circonscriptions se trouvaient aussi bien dans des fiefs seigneuriaux que dans le domaine delphinal. Au Moyen Âge, dans le diocèse de Grenoble, la propriété, les liens de dépendance et les profits qui en découlent sont répartis entre l'évêque, les comtes d'Albon et les seigneurs locaux. Entre eux, la lutte pour la suprématie est intense. Les puissantes familles de seigneurs de la rive gauche du Grésivaudan, les Alleman, les Aynard, comme les seigneurs de Gières, les Briançon, les Boczocel, qui détiennent des terres en pleine propriété perdent au fil du temps leur indépendance et doivent se soumettre aux liens féodaux en reconnaissant l'évêque comme suzerain.

Dans le cartulaire de saint Hugues, il est indiqué que, dès 1100, l'évêque de Grenoble possède à Venon plusieurs terres, borderies et chabanneries⁴. Puis de nombreux textes montrent la volonté de l'évêque d'accroître son pouvoir sur le territoire, comme dans tout le diocèse. Cela ne se fait pas en un jour ni sans de nombreuses péripéties. Transactions, querelles et jugements se succèdent au fil des ans avec les seigneurs de Gières et les comtes d'Albon. De nombreux actes de vente ou

4. Jules Marion, *op. cit.*, p. 164.

d'albergements, des accords d'échange de terre, des reconnaissances des habitants, des hommages sont répertoriés dans l'inventaire de 1499 conservé aux archives départementales⁵.

Un acte du XII^e siècle rapporte que l'évêque est alors seul seigneur de Venon : « *De terra Venonis que propria est episcopo Gratianopolitano, sine comite* » (au sujet de la terre de Venon, qui appartient en propre à l'évêque de Grenoble, sans le comte)⁶. Il possède à Venon l'une de ses demeures de campagne. « Seigneur temporel de Domène, de Saint-Martin-le-Vinoux, où il est associé au chapitre cathédral, de Venon, de Saint Hilaire et d'Herbeys, où sont ses principaux châteaux, l'évêque est particulièrement bien implanté en Grésivaudan, aux abords de la ville épiscopale⁷. » Le territoire de l'évêque à Venon porte le nom de mistralie qui définit ainsi son pouvoir temporel. Les premières mentions retrouvées de la mistralie de Venon datent de 1268 et 1281⁸.

En 1497, un inventaire des perceptions annuelles du diocèse, mistralie par mistralie, révèle que l'évêque tire une part importante de ses revenus de Venon qui est le troisième plus gros contributeur dans le diocèse en termes de revenus : « La mistralie de Montbonnot lui rapporte près de trois cents florins, elle est suivie de près par celles de Saint-Martin-le-Vinoux et de Venon, dont les revenus atteignent respectivement près de deux cent cinquante et de deux cents florins ; elles sont suivies par les mistralies d'Herbeys et de Curienne en Savoie, avec cent cinquante florins environ, précédant largement celles de Domène, Crolles et Cornillon aux revenus minimes⁹. » Ainsi la propriété de l'évêque à Venon constitue une propriété agricole de rapport non négligeable : une partie des récoltes est vendue, une autre partie devant répondre aux besoins alimentaires de l'évêque et de son entourage. Quant au château épiscopal, la première mention retrouvée date de 1328. Dans les textes d'archives, il est appelé tantôt « château », tantôt « maison », « forteresse », « maison forte » et une fois « palais ». De nombreux actes y sont signés, des visites y sont faites, des travaux de confort entrepris... jusqu'au constat d'abandon en 1672 : dans le compte rendu de la visite pastorale de monseigneur Le Camus de cette date, le château est décrit comme étant en ruines¹⁰.

5. AD 38, 4 G 92.

6. Jules Marion, *op. cit.*, p. 220 ch. 47

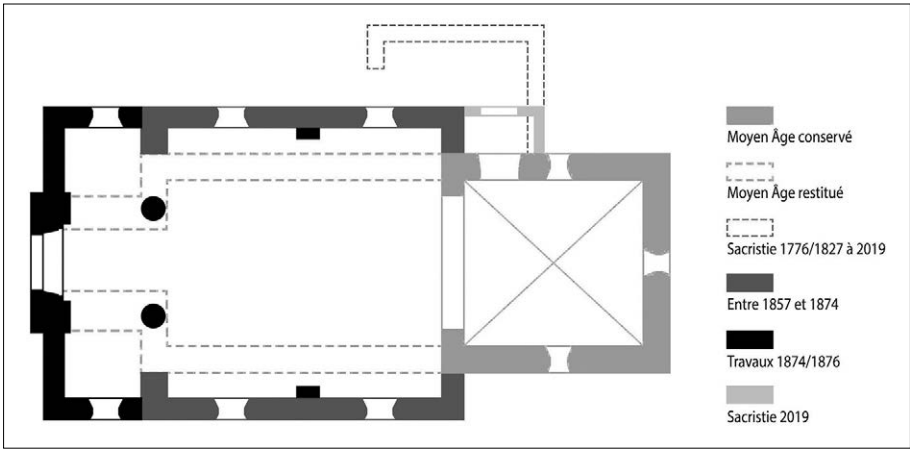
7. Pierrette Paravy, *De la chrétienté romaine à la Réforme en Dauphiné. Évêques, fidèles et déviants (vers 1340-vers 1350)*, Collection de l'École française de Rome n° 183, Rome, 1993, vol. I, p. 68.

8. Clothilde Pasquier, « La gestion du temporel de l'évêché de Grenoble sous Aimon Ier et Aimon II de Chissé (1388-1450) », mémoire de maîtrise, Université Grenoble II, 1992, p. 137, 138, 141, 142.

9. AD 38, 1Q137 n° 73.

10. AD 38, 1Q137 n° 73.

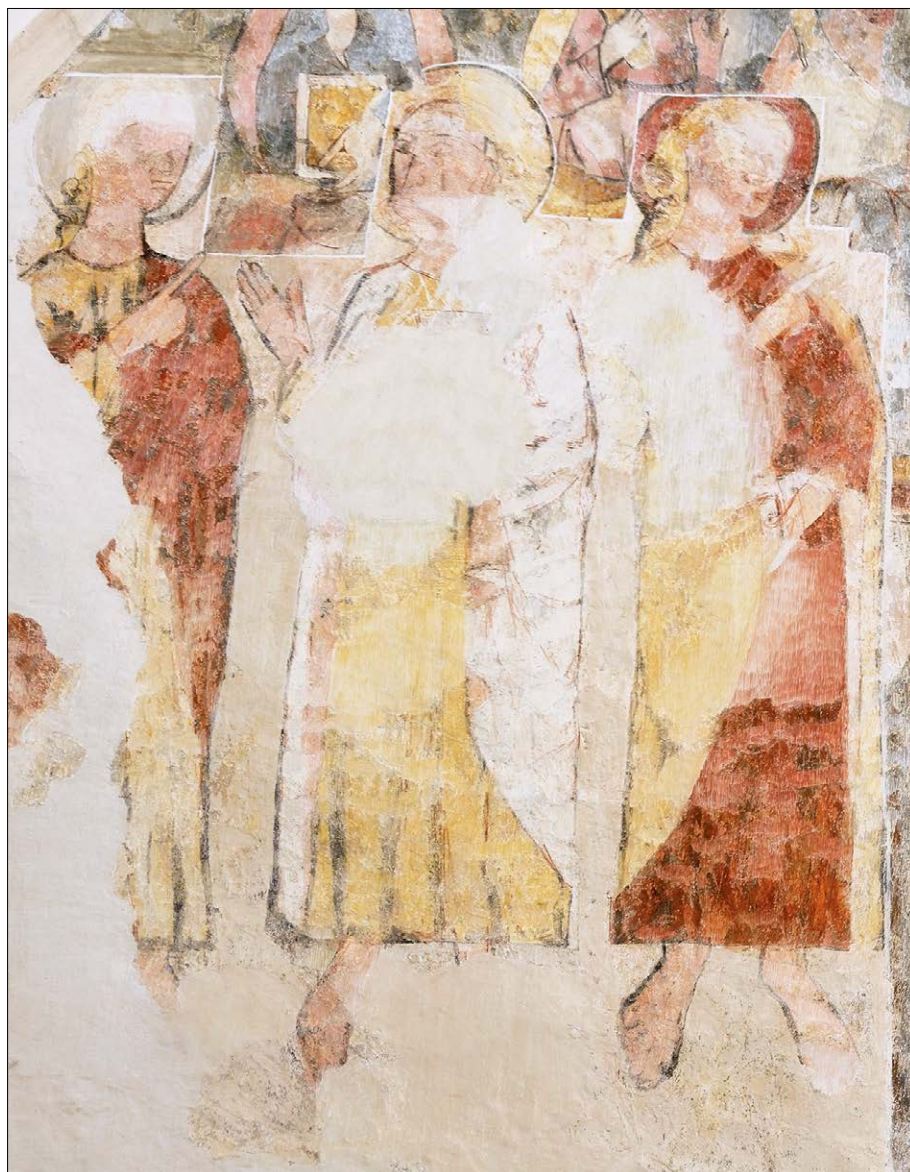
III. 1. Évolution du plan de l'église de Venon depuis le Moyen Âge.



III. 2. Le chœur de l'église.



III. 3. Les apôtres du mur sud.



LES FORTIFICATIONS SOUS TOUTES LEURS FORMES

- 7** Les sites de hauteur de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge dans la cité de Vienne (IV^e-VIII^e siècles). Premiers résultats, méthodes et perspectives de recherche, *Charles-David Rosa-Matton*
- 27** L'implantation des châteaux dans le comté de Sermorens, *Jean-Pierre Moyne*
- 39** Castra et limites delphino-provençales dans Les Baronnies. Des frontières mouvantes, *Marie-Pierre Estienne*
- 51** L'apport des outils modernes à la connaissance des sites. L'exemple du château de Paladru (Isère), *Lionel Darras*
- 61** La fortification comme objet ostentatoire. La Tour du Poulet à Saint-Chef, *Julien Mottier*
- 83** Le château de Montfort à Crolles, approche archéologique et historique, *Hélène Schricke, Annick Clavier, Philippe Verrier, Michel Desmaris*
- 107** Quirieu 1339. Château, bourg et territoire dans les enquêtes de 1339, *Anouk Clavier, Paul Hollinger*
- 135** Le bourg castral de Revel-en-Viennois du XI^e au XVII^e siècle. Étude historique et morphologique d'un bourg et de son château des origines à son démantèlement, *Lionel Poipy*
- 165** Découverte de peintures médiévales dans l'église de Venon, *Marylène Marchand*
- 187** La population dans le mandement d'Allevard au XV^e siècle. Approches démographiques en micro-histoire, *Vincent Mougel*
- 199** Autour d'Érôme. La céramique dans les villages du Dauphiné durant l'Ancien Régime, *Florian Bouthrin*
- 215** Compter, gérer, maîtriser. Les agendas paysans dans un village du Sud-Isère, 1898-1939, *Caroline Bouchier*
- 231** Emmanuel Le Roy Ladurie (1929-2023), historien du Dauphiné, *Alain Belmont*

REVUE D'HISTOIRE ET DU PATRIMOINE EN DAUPHINÉ



34,00 €
ISBN 978-2-7061-5402-7
ISSN 1248-9166
www.pug.fr



9 782706 154027